

ATTESTATION FISCALE

délivrée par le service des contributions
de la commune de

_____ **BOVERNIER** _____

aux parents désirant placer leur enfant
au Coucou

Nous, soussignés, service des contributions de la Commune de Bovernier, attestons que :

Nom et prénom de l'autorité parentale : _____

Adresse : _____

Localité : _____

Téléphone : _____

(Le contribuable précité autorise le service des contributions à communiquer les chiffres de son revenu)

Signature du Contribuable : _____

a un revenu annuel déterminant de la catégorie (voir au verso), correspondant au revenu

imposable selon chiffre 26 de la dernière taxation fiscale : période

Service des contributions

Certifié conforme, le _____

CONFIRMATION

L'administration communale de Bovernier confirme, par la signature de la présente, prendre en charge les subventions (voir au verso) suivantes liées au placement dans la structure, pour l'enfant (*nom et prénom*)

Nom : _____

Prénom : _____

☐

la subvention communale fixe

☐

la subvention communale pour l'enfant

☐

la subvention communale fixe et la subvention communale pour l'enfant

☐

aucune subvention

Le Secrétaire

Le Président

Bovernier, le _____

Catégorie	Revenu	Subvention	Tarifs avec subvention enfant		
			heure de garde	h.de garde fériés / avant 7h et après 19 h (heure majorée)	heure d'aide aux devoirs
Prix de revient total Subvention cantonale pour l'infrastructure Subvention communale pour l'infrastructure			9.81	11.50	13.25
			-0.21	-0.21	-0.21
			-0.50	-0.50	-0.50
Prix de revient du placement Subvention du canton pour l'enfant			9.10	10.79	12.54
			-1.64	-1.64	-1.64
Prix de revient avec subvention du canton Subvention de la commune pour l'enfant			7.46	9.15	10.90
			-0.56	-0.70	-0.85
Prix de revient facturé aux parents			6.90	8.45	10.05
1	Jusqu'à 20'000.--	60%	2.75	3.40	4.00
2	20'001.-- à 30'000.--	55%	3.10	3.80	4.50
3	30'001.-- à 40'000.--	40%	4.15	5.05	6.05
4	40'001.-- à 50'000.--	35%	4.50	5.50	6.55
5	50'001.-- à 60'000.--	30%	4.85	5.90	7.05
6	60'001.-- à 70'000.--	25%	5.20	6.35	7.55
7	70'001.-- à 85'000.--	20%	5.50	6.75	8.05
8	85'001.-- à 100'000.--	15%	5.85	7.20	8.55
9	100'001.-- à 120'000.--	10%	6.20	7.60	9.05
10	Dès 120'001.--	5%	6.55	8.05	9.55
sans subvention			7.96	9.65	11.40

Repas

Déjeuner	2.50
Dîner jusqu'en 1H	7.00
Dîner dès la 2H	8.00
Goûter	2.50
Souper	6.00

Divers

Forfait mensuel élimination des couches	3.00
Frais de dossier (inscription)	30.00

Frais annuels

Cotisation à l'association par famille	30.00
Participation aux frais matériels par enfant	30.00